

Lyon, le 2 mars 2016

### L'AMRF reçue par le Président de la République

## « La commune, un bien commun »

Une délégation de l'Association des maires ruraux de France\* a été reçue le mardi 1<sup>er</sup> mars 2016 par le Président de la République François Hollande, en présence de Jean-Michel Baylet, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Ruralité.

L'AMRF a porté à l'attention du Président de la République plusieurs alertes fortes sur la situation sociale, économique et politique des territoires ruraux et de leurs habitants, assurant le plus haut sommet de l'Etat de la volonté et de la disponibilité des maires et de tous les acteurs ruraux pour jouer un rôle positif dans le développement du pays. Ce rôle est aujourd'hui compliqué du fait de l'impasse dans laquelle les élus ruraux sont conduits en raison du renoncement à un aménagement du territoire dont le souci devrait être un équilibre entre urbain et rural.

Par des exemples concrets tirés de la vie quotidienne des habitants ruraux (numérique, santé, emploi, éducation, commerce, culture...) les Maires ruraux ont souligné l'urgence d'inverser une lecture centrée sur l'urbain et d'accélérer des dispositifs pertinents dans leur objectifs mais très insuffisants dans l'effort financier ou le rythme de mise en œuvre : téléphonie, Internet, médecins, ...

Le Président a montré une attention particulière sur la nécessité d'aller plus vite et « d'accentuer la pression sur les opérateurs » du numérique annonçant la tenue d'un nouveau comité interministériel aux ruralités. L'AMRF y proposera une série de mesures ainsi que la nécessité de répondre aux besoins croissants de populations rurales de plus en plus nombreuses. Les Maires ruraux ont renouvelé leur exigence, ferme et déterminée, sur l'évolution des mécanismes de dotations aux collectivités (réforme de la DGF) pour un meilleur équilibre. La fin des disparités injustifiées entre villes et campagnes concourra à mettre un terme à l'opposition stérile entre les territoires.

Les Maires ruraux ont invité le Président à introduire une meilleure attention à l'espace dans la décision publique, aujourd'hui quasi intégralement indexée sur la population sans tenir compte de la responsabilité collective à gérer l'espace et les 55 millions de km<sup>2</sup> de notre pays.

Plusieurs propositions concrètes ont été faites au Président de la République comme la prise en compte de la densité, de l'occupation et de la gestion de l'espace dans la Constitution ou pour amender la Loi Littoral en vue d'affiner à l'échelle infracommunale, le droit à se développer.

### « La commune relie les gens »

« Les communes rurales ont un rôle à jouer. Il faut rompre avec l'obsession de concentrer pouvoirs et moyens dans les pôles urbains de la strate supérieure » a expliqué la délégation paritaire à un Président de la République à l'écoute sur l'ensemble des sujets évoqués, notamment sur la nécessité de faire de nouveau confiance aux élus.

Les maires saluent la disponibilité du Président pour détailler les conséquences parfois absurdes de la Loi NOTRe, incomprise de beaucoup d'élus et pire, des citoyens. « Le rouleau compresseur devient insupportable pour nombre d'élus » a alerté la délégation sur les évolutions forcées en matière d'intercommunalité invitant l'Etat à modifier des dispositifs bloquants (caractère obligatoire, non réversibilité, superficie XXL...).

Les élus ont noté la sensibilité du Président aux arguments reconnaissant la nécessité de revoir certains dispositifs de la loi NOTRe comme les décisions d'imposer par la force la suppression des syndicats souvent sobres financièrement et bien plus adaptés que des périmètres artificiellement élargis.

Les Maires ruraux ont tenu à rappeler l'importance de la commune comme socle de la démocratie. Sa fragilisation et celle des élus doivent être interrompues au plus vite. Le rôle majeur que leur confère la République suppose que l'Etat donne à ces collectivités les moyens de renforcer la démocratie et l'engagement citoyen.

Soulignant la reconnaissance par le Président, d'analyses et d'alertes exprimées depuis longtemps par les maires ruraux, l'AMRF demande une véritable écoute de l'Etat dans les propositions faites par les territoires ruraux pour assurer leur développement. Enfin, le Président de l'AMRF a relayé l'appel du Mouvement Européen pour la Ruralité : que la France puisse exiger de ses partenaires européens la rédaction d'un Livre Blanc pour la ruralité en vue des arbitrages à venir au-delà de 2020.

**Vanik Berberian, pour le Bureau de l'AMRF**

\* Composée du Président, Vanik Berberian, de Michel Fournier, Marie Jeanne Beguet et Nadine Kersaudy, membres du bureau de l'association et respectivement, maires de Gargillesse-Dampierre (36), Les Voivres (88), Civrieux-en-Dombes (01) et Cléden-Cap-Sizun (29).

Contact : Julien Thibert - 06 60 89 80 80 & [julien.thibert@amrf.fr](mailto:julien.thibert@amrf.fr) / Cédric Szabo : 06 85 76 94 90

